

SEPTTEUIL MAG

Liberté • Égalité • **Fraternité**

Toute l'info de notre village

ACTUALITÉS

À la découverte de la Résidence
Léopold Bellan

Les Olympiades de Septeuil

DOSSIER

Déconnectons
nos gouttières

Rapport financier

COMMERCES & SERVICES

Autour du cheval et du retour à soi

Un coach sportif à domicile



2 ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

— Les événements passés

Nous avons la chance que certains événements se déroulent en double dans notre ville. Ainsi les enfants ont pu profiter de deux chasses aux œufs et de deux carnivals cette année.

Le 31 mars, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques et l'atelier créatif, organisés par la mairie et Event's 7 ont réuni près d'une centaine d'enfants avec leurs parents au parc municipal.

Et le 2 avril, c'était à la Résidence Léopold Bellan qu'était organisée une seconde chasse aux œufs, pour les enfants des écoles et avec la participation des résidents.

Le carnaval a lui aussi connu deux éditions : la première le samedi 16 mars, organisée par Event's 7 dans les rues de Septeuil et la seconde le 22 mars, pour les enfants des écoles, dans le parc et les bâtiments de la résidence Léopold Bellan. Vous pourrez d'ailleurs lire un peu plus loin dans ce numéro un article qui vous en apprendra plus sur les événements organisés par la Fondation Léopold Bellan.

Parmi les autres événements qui ont eu lieu depuis le début de l'année, signalons aussi le loto des commerçants le 21 janvier, l'exposition Playmobil le 28 janvier, les vœux des Septeuillais le 29 janvier, le «JOP Tour 78» le 7 février (animations sportives autour de l'olympisme et de ses valeurs, proposées par le département), le passage du Paris-Nice le 3 mars, la bourse aux jouets et puériculture le 21 avril, la commémoration du 8 mai, le repas des aînés le 25 mai ou encore la fête foraine du 7 au 9 juin.



— À noter sur vos agendas

Fête Nationale

Samedi 13 juillet

La municipalité assurera comme d'habitude l'apéritif, la retraite aux lampions pour les enfants et le feu d'artifice. Et cette année, c'est l'association Event's 7 qui prend en charge l'animation et la restauration avec une buvette, le Food Truck Camion gourmand Aveyronnais et Sonolight's pour la musique.

Forum des associations

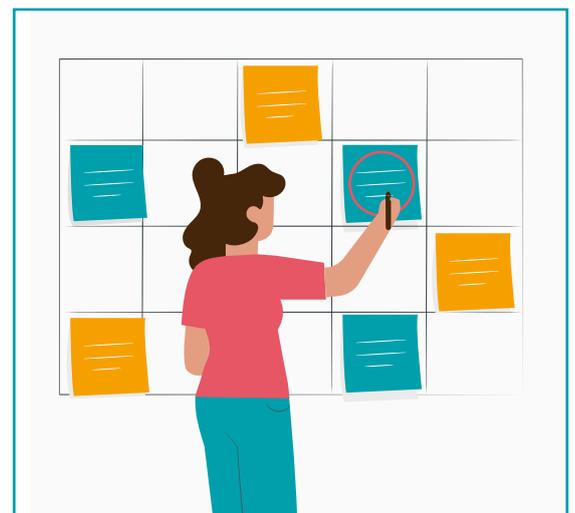
Dimanche 8 septembre

Venez découvrir les activités pour vous ou vos enfants. Venez vous inscrire ou vous réinscrire. Il y a le choix...

Foire à tout

Dimanche 29 septembre

Les inscriptions se feront à partir de la mi-août. Les bulletins d'inscription seront disponibles sur la page Facebook Septeuil Officiel ou à l'accueil de la mairie.



Septeuil Mag n°35 / Juin 2024
Photo de couverture: Fondation Léopold Bellan
Directeur de la publication: Dominique Rivière
Rédaction: Didier Dujardin,
Valérie Salmon-Tétart,
les associations
Conception graphique: Sheep & Co
Impression: Exaprint - Tirage à 1100 ex
Diffusion: Équipe de bénévoles



Chères Septeuillaises,
chers Septeuillais,

Malgré ce printemps pluvieux, les motivations de votre municipalité, elles, restent au beau fixe. Rien ne nous détournera de nos promesses de campagne de 2020.

Votée au budget, la salle multisports, élément structurant pour notre commune, va enfin voir le jour. Les études sont lancées; elles nous mèneront à l'établissement d'un marché public. La construction commencera vers la fin de l'année.

La rénovation énergétique de l'école maternelle a également été votée au budget. Nous attendons les dernières subventions de l'Etat pour lancer le marché public. Ces travaux seront innovants et notre école maternelle aura une autre allure, moderne et surtout plus écologique.

Depuis 2014, nous nous efforçons d'améliorer votre cadre de vie, en y mettant des moyens importants. Nous continuerons à le faire, pour assurer aux familles septeuillaises un cadre de vie adapté à leurs attentes. Comme vous, nous sommes désireux que notre village ait un avenir.

Préparer cet avenir, c'est remettre de l'humain dans nos politiques municipales, c'est aussi n'oublier personne sur le bord du chemin. Respecter nos aînés en imagi-

nant de nouvelles structures adaptées au vieillissement, soutenir les plus fragiles d'entre nous, favoriser le dynamisme économique pour que chaque Septeuillais dispose de perspectives d'emploi.

Le plan Vigipirate renforcé complique l'organisation des diverses festivités de l'été. Nous appliquerons ces dispositions avec rigueur. Il s'agit de la sécurité de tous et je vous prie d'accepter ces contraintes avec bienveillance.

La circulation et le stationnement sont difficiles actuellement dans le cœur de Septeuil, en raison de la construction de la nouvelle pharmacie et des travaux de renforcement du réseau électrique. Là encore, c'est pour le bien public. Il faudra être patient. La marche à pied, la bicyclette ou la trottinette sont recommandées.

Le repas du 13 juillet au soir se déroulera dans le parc municipal, animé par Event's7. Le feu d'artifice sera tiré sur la place de la mairie, comme toujours depuis 2014.

En cette année olympique et paralympique, nous privilégions le NOUS à Septeuil, à l'image de cette devise que nous pouvons faire nôtre : « Seul, nous allons plus vite, mais ensemble nous allons plus loin. »

Bonne lecture à toutes et à tous.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Dominique RIVIÈRE, Maire de Septeuil

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS	2	COMMERCES & SERVICES	
ÉDITORIAL	3	Autour du cheval et du retour à soi	17
ACTUALITÉ		Un coach sportif à domicile	18
À la découverte de la Résidence Léopold Bellan..	4	VIE ASSOCIATIVE	
Les Olympiades de Septeuil	6	FRVescences	19
Eau de pluie : déconnectons nos gouttières des réseaux publics d'assainissement	7	EVENT'S 7.....	20
Attention travaux	8	APE	21
Comptes-rendus des conseils municipaux	9	Upies	21
Expression de la minorité	10	AMS	22
URBANISME	10	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	23
DOSSIER		ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}
Rapport financier (Si Septeuil m'était compté)..	12		

— À la découverte de la Résidence Léopold Bellan



Nous passons souvent devant le château de Septeuil, mais cela reste un lieu mystérieux pour beaucoup d'entre nous. Mais plus pour longtemps, car la direction de la Résidence Léopold Bellan a décidé d'ouvrir plus largement son établissement aux Septeuillais, dans une démarche qui profitera autant aux résidents qu'aux habitants de la commune. C'est parti pour une visite guidée.

La Résidence Léopold Bellan de Septeuil se compose de 2 activités médico-sociales : un Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM, anciennement FAM). Implantée sur le site historique du château de Septeuil, dans un parc boisé de 17 ha traversé par une rivière, la Résidence jouit d'un emplacement privilégié au cœur du village, à proximité des commerces et des autres commodités.

Comment la Résidence EHPAD et EAM de Septeuil s'ouvre-t-elle à la Commune de Septeuil ? :

La résidence de Septeuil s'ouvre à la commune et à ses habitants en leur permettant d'accéder à son environnement, ses infrastructures, son savoir-faire et aux différents projets qui l'accompagnent. Place à une maison à vivre où résidents, familles, équipes, habitants et partenaires de la commune travaillent ensemble dans un objectif commun : le vivre ensemble et l'inclusion.

Le Tiers-Lieu BellanFleurs, une initiative innovante

Pour ceux à qui ce nouveau terme de tiers-lieu ne serait pas familier, on peut le définir comme un lieu de rencontre qui ne relève ni du domicile, ni du travail, hybride entre l'espace public et l'espace privé et contribuant aussi bien à l'activation des ressources locales qu'au développement économique.

Un Lieu de Rencontres et d'Activités

Le Tiers-Lieu, qui porte le nom de *BellanFleurs*, comprend plusieurs espaces conçus pour être des ressources ouvertes à tous :

- **La ferme**, qui accueille déjà des poules, des chèvres (notre couverture) et des ânes, et bientôt aussi des moutons. Ce lieu permet aux résidents de se reconnecter avec la nature, en commun avec les habitants de Septeuil, petits et grands, et de découvrir et participer aux activités de soin auprès des animaux.

- **La cafétéria solidaire**, la *Cafet de Philippe*. C'est un espace où résidents et visiteurs peuvent se rencontrer autour d'une boisson, favorisant ainsi échanges, rencontres et convivialité. Les résidents, le personnel et les bénévoles feront vivre cette cafétéria en y travaillant et en proposant différentes animations.

- **La serre et le jardin partagé BellanFleurs** : des parcelles de terrain seront mises à disposition des personnes extérieures pour y cultiver leurs propres plantes, créant ainsi un lien direct entre la résidence et les passionnés de jardinage de la commune. Des trocs aux plantes y seront également organisés afin de pouvoir échanger et partager autour du végétal. Le premier a eu lieu le 17 mai.



Le Tiers-Lieu : une Démarche Participative et Collaborative

Les Septeuillais sont invités à devenir acteurs de ce Tiers-Lieu en tant que bénévoles ou visiteurs. Que ce soit pour animer des ateliers, aider à la ferme pédagogique ou simplement passer du temps avec les résidents, se promener, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Cette dynamique permet de créer une véritable fabrique à initiatives, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.



Pour ceux qui souhaitent s'impliquer et contribuer à faire vivre ce Tiers-Lieu, nous vous invitons à envoyer un email à residence.septeuil@fondationbellan.org

Votre engagement aidera à renforcer les liens entre la résidence et la commune, faisant de cet espace un exemple d'intégration et de partage. Cette démarche montre que les établissements médico sociaux sont bien plus que des établissements de soins, mais de véritables lieux de vie ouverts sur leur environnement, au cœur de la communauté.

À la découverte de la Résidence Léopold Bellan —

Projet Vélo : Un Nouveau Souffle de Liberté pour les Résidents

La Résidence de Septeuil est fière d'annoncer le lancement d'un projet innovant visant à faciliter la mobilité de ses résidents. Dès cet été, trois vélos adaptés assistés seront mis à disposition de nos résidents, leur permettant de se promener plus aisément dans le parc de la résidence, ou à l'extérieur afin de retrouver une liberté de déplacement, de l'autonomie et un véritable plaisir ! Vous aurez donc l'occasion de les rencontrer.

Le vélo est déjà pratiqué depuis plusieurs mois en interne sur vélo d'appartement par plusieurs groupes de résidents, deux fois par semaine. En plus du renforcement musculaire, du maintien de l'autonomie physique, du mieux-être psychocorporel, la pratique du vélo favorise l'estime de soi, la réminiscence des souvenirs ainsi que la communication des émotions et de ces souvenirs.

Des événements intergénérationnels à la Résidence

Les rencontres intergénérationnelles autour de différents événements que nous organisons à la résidence sont bien plus que de simples moments de partage. Elles sont le ciment qui unit les générations et qui apporte une bouffée de vie à nos résidences.

Nous avons la chance de travailler en partenariat avec les écoles, la micro-crèche et les assistantes maternelles de la ville de Septeuil. Ces collaborations nous offrent des instants magiques où les résidents de l'EHPAD et de l'EAM se retrouvent entourés de jeunes enfants. De la chasse aux œufs au carnaval géant, chaque rencontre est une explosion de joie et de complicité où les enfants sont toujours enthousiastes à l'idée de partager des moments avec les résidents.

Ces moments précieux ne font pas que divertir, ils apportent de la lumière dans le quotidien des résidents. Chacun se sent reconnecté à la réalité, à sa famille et peut retrouver l'apaisement.

Merci à tous ceux qui y participent.

Un grand événement à ne pas manquer Inauguration et Portes Ouvertes à la Résidence de Septeuil le 2 juillet

La Résidence est heureuse de vous inviter à une après-midi portes ouvertes et à l'inauguration officielle de nos nouveaux projets, suivie d'un cocktail convivial.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir, échanger et profiter de cette belle après-midi avec nous.

Rendez-vous le mardi 2 juillet prochain à partir de 14h00, à la Résidence Léopold Bellan de Septeuil - 13, place de Verdun.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Facebook



Instagram



LinkedIn



Facebook & LinkedIn

Pôle médico-social Léopold Bellan Septeuil/Mantes

Instagram

@polemedicosocialepteuilmantes

— La bibliothèque de l'Heure Bleue



Bonne nouvelle pour cet été : votre bibliothèque ne sera pratiquement jamais fermée durant les vacances. À présent que trois bibliothécaires sont là pour vous accueillir, Sylvia, Dominique et Martine se relaient pour ouvrir le samedi matin et le mercredi après-midi, avec un minimum de jours de fermeture. Mais cela n'empêche pas que de nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

La mise en réseau de la bibliothèque de Septeuil avec la médiathèque de Houdan et la bibliothèque de Bazainville, dont nous vous avons parlé dans un précédent numéro, donne de très bons résultats.

Les lecteurs peuvent à présent emprunter et rendre les ouvrages indifféremment dans les trois bibliothèques, et ils ne s'en privent pas. Il est également possible de réserver en ligne livres, DVD, CD, jeux et de demander qu'ils vous soient livrés dans la bibliothèque de votre choix. Pour les bibliothécaires, c'est aussi l'avantage de pouvoir passer plus de commandes de nouveautés, de pouvoir suivre des formations et de bénéficier d'une assistance. D'autres villes doivent prochainement rejoindre le réseau, peut-être Longnes ou Gressey. Il reste à uniformiser les règlements entre les différentes communes, c'est pour bientôt.

Le site cc-payshoudanais.reseaubibli.fr vous tient au courant des nouveautés et des animations. Si vous êtes inscrit, vous recevrez d'ailleurs ces informations par courriel. Un spectacle pour les petits doit ainsi avoir lieu début octobre à Houdan.

Terminons par une demande des bibliothécaires qui recherchent des bandes dessinées. Les BD sont beaucoup empruntées et finissent par être dans un état qui ne permet plus le prêt. Mais certaines séries un peu anciennes ne sont plus rééditées et il devient difficile de les acheter. Donc si vous avez des BD en bon état dont vous voulez faire profiter de nouveaux lecteurs, elles seront les bienvenues.

— Les Olympiades de Septeuil



Il n'est sans doute pas nécessaire de vous présenter Philippe Bernard, surtout si vos enfants ont fréquenté l'école de Septeuil ce dernier quart de siècle. Stimulé par l'approche des Jeux Olympiques, ce passionné de sports s'est lancé dans l'organisation d'un événement sportif sur lequel il a travaillé durant plus d'un an : les Olympiades de Septeuil, qui consistent en neuf compétitions, organisées de début avril à fin juin : athlétisme, saut en longueur, lancer de poids, tennis, foot, basket, marche nordique, VTT, pétanque. Ces activités prévues pour tous les âges, et même pour être pratiquées en famille comme la course de 400 mètres, ont eu lieu au parc municipal et au terrain de tennis, le soir et le week-end, afin que tout le monde puisse y participer. Dans chaque discipline, il était possible de s'entraîner avant la compétition proprement dite et la participation pouvait donc se dérouler sur plusieurs jours.

Pour que les participants soient bien couverts par une assurance, Philippe s'est assuré un partenariat avec FRVescences. Ainsi, les membres actifs de cette association n'ont pas eu à payer d'inscription, tandis que les non-membres s'acquittaient d'une cotisation de 10€ pour participer aux épreuves en toute sérénité.

Pour mener à bien ce grand projet, Philippe a réuni autour de lui une équipe d'une dizaine de bénévoles pour organiser les épreuves. Il a aussi recruté deux jeunes pour prendre en charge les aspects d'organisation et de communication et lui permettre de consacrer tout son temps à la partie proprement sportive. Noémie et Antoine sont élèves de terminale au Lycée Professionnel Notre Dame de Mantes la Jolie et ils doivent, sur les deux dernières années de leur scolarité, réaliser un « chef d'œuvre ». Ils ont donc proposé, dans ce cadre, de participer à l'organisation des Olympiades de Septeuil.



Leur projet a démarré fin 2022 et vous avez pu voir une de leurs créations chez vos commerçants, c'est-à-dire l'affiche de l'événement. Ils se sont aussi occupés de la prévention, de la recherche de sponsors, de la commande de médailles et de maillots, de l'information sur la pratique sportive (effets sur la santé et l'environnement) et j'en oublie sans doute.



Le planning de sortie de ce Septeuil Mag ne nous permet hélas pas de vous rendre compte de la remise des médailles et de la cérémonie de clôture ; ce sera pour le prochain numéro.

— Attention, passage de sportifs

**Paris-Nice**

Le 3 mars dernier, les coureurs cyclistes du Paris-Nice traversaient notre ville à la mi-journée. Ce n'était pas la première fois qu'ils passaient chez nous, puisque leur visite précédente remonte à quatre ans. Mais il faut dire qu'avec un prologue partant d'une ville de la région parisienne, le choix des parcours n'est pas infini. Cette année, la première étape était une boucle de 157km, au départ des Mureaux. Le lendemain, la seconde étape partait de Thoiry. Pour rappel, le vainqueur fut cette année Matteo Jorgenson, coureur originaire des États-Unis, tandis que c'était le Néerlandais Olav Kooij qui remportait cette première étape. En tout cas, vous étiez nombreux dans les rues pour encourager les coureurs et pour prendre des photos.

**Ultra-trail solidaire des pompiers**

Le samedi 20 avril, un sapeur-pompier des Yvelines entamait un challenge au profit de l'œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers. Parti du centre de Secours de Bonnières, il a traversé en courant un bon nombre de casernes du département, dont celle de Septeuil, accompagné au passage par ceux qui le souhaitaient, parmi lesquels plusieurs pompiers de Septeuil. Ce trail, découpé en 13 étapes représentant un total de 180km, traversait 14 centres d'incendie et de secours du département des Yvelines. Il était possible de le réaliser à la course ou à vélo, sur une ou plusieurs étapes. Les fonds récoltés ont été versés à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers, pour laquelle de nombreuses manifestations de ce genre sont organisées par les sapeurs-pompiers partout en France.

Eau de pluie : déconnectons nos gouttières — des réseaux publics d'assainissement



Le dérèglement climatique et l'urbanisation croissante génèrent des volumes d'eaux pluviales de plus en plus importants en ville. Par conséquent, les systèmes d'assainissement sont fréquemment saturés, voire débordent sur la voie publique. Des ouvrages de trop-plein, appelés *déversoirs d'orage* sont prévus et sont implantés sur le réseau pour permettre d'évacuer vers le milieu naturel l'excédent d'eau collectée en cas de fortes pluies et ainsi d'éviter des inondations. Malheureusement, ce sont en même temps les eaux usées qui se déversent à ce moment-là dans les milieux naturels.

Pour faire face à ces problèmes, les investissements des communes sont de plus en plus coûteux : renforcement des réseaux, création de bassins d'orage de plus en plus volumineux, surdimensionnement des stations d'épuration, traitement des rejets des déversoirs d'orage. Mais augmenter la taille des stations d'épuration n'est pas la bonne solution, car plus le volume d'eau traité par ces stations est important, plus le coût augmente évidemment. Et inutilement, puisque les *eaux claires* qui se présentent à la station n'ont pas besoin d'un traitement. Ah, au fait, vous avez peut-être une idée de qui va payer ce surcoût, non ?

La commune de Septeuil, comme de nombreuses collectivités partout en France, n'est pas épargnée par ces problèmes. Heureusement, une autre solution existe : réduire les apports d'eau dans les réseaux, par une gestion de l'eau de pluie au plus près de son lieu de précipitation. Pour parler plus simplement, en traitant l'eau de pluie par infiltration au lieu de l'envoyer à l'égout, les volumes d'eau collectés dans les réseaux d'assainissement sont réduits, limitant ainsi leur saturation par les *eaux claires* parasites et du même coup les besoins en investissements.

Pour des raisons historiques, les réseaux d'assainissement de la commune de Septeuil sont majoritairement de type unitaire, c'est-à-dire qu'un seul et même réseau est chargé de collecter et transporter les eaux usées et les eaux pluviales. Dans certaines villes existent des réseaux séparatifs, mais ce n'est pas le cas le plus fréquent car on ne parle de séparation que depuis les années 70, tandis que le développement des réseaux d'assainissement date de la fin du XIX^{ème} siècle.

Le mélange des eaux de pluie et des eaux usées rejoint la station d'épuration de Septeuil à côté du Centre Technique Municipal. Il s'agit du modèle du *tout réseau*, traduit dans le langage courant par *tout-à-l'égout*, qui était imposé par les services de l'État il y a encore 20 ans. Depuis 2015 par contre, c'est le modèle du *tout infiltration* qui est préconisé.

La commune de Septeuil a donc mis en place des outils administratifs pour amorcer les changements nécessaires à cette réduction des apports d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement, en l'occurrence le nouveau Plan Local d'Urbanisme et le Schéma Directeur d'Assainissement. Toutefois, nous ne parviendrons pas à un résultat significatif sans la participation et le soutien de toute la population à cette action. C'est pourquoi la commune souhaite sensibiliser les habitants à la nécessité de déconnection des rejets d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement collectif. En voici les raisons :

1. La protection de l'environnement - En déconnectant les gouttières du réseau public d'assainissement, vous réduisez la quantité d'eau de pluie qui entre dans le système d'égouts et à la station d'épuration de Septeuil. Vous aidez ainsi à prévenir les débordements d'égouts, à réduire la pollution des cours d'eau et à protéger les écosystèmes aquatiques locaux.

2. La responsabilité individuelle - Les citoyens sont encouragés à prendre des mesures pour réduire leur impact environnemental et leur *empreinte hydrique*. Cela fait partie de leur responsabilité en tant que membres de la communauté, afin de préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

3. Les économies d'eau potable - En utilisant l'eau de pluie collectée dans les récupérateurs pour l'arrosage des jardins, le lavage des voitures ou d'autres tâches non liées à la consommation humaine, les administrés peuvent réduire leur dépendance à l'égard de l'eau potable fournie par le réseau public, et diminuer sensiblement le coût des factures d'eau. Nous vous en avons déjà parlé dans le précédent numéro du Septeuil Mag.

4. La réduction des coûts de traitement d'assainissement Moins d'eau de pluie entrant dans le réseau d'assainissement signifie moins de charges sur la station d'épuration et les infrastructures associées. En réduisant les charges, en limitant les quantités de produits de traitement et les coûts d'entretien, le coût de fonctionnement du système d'assainissement peut donc être réduit et votre facture également, par la même occasion.

5. Le développement durable et l'autonomie : Collecter et utiliser l'eau de pluie localement peut contribuer à renforcer la résilience de la commune face aux pénuries d'eau et aux restrictions saisonnières. Cela encourage également une approche plus durable de la gestion des ressources en eau.

6. Les incitations financières - La Région a proposé dès 2023 une subvention pour encourager les habitants à installer un récupérateur d'eau de pluie. Plafonnée à 50% du coût de l'installation, la subvention régionale est de 20 000€ maximum pour les cuves enterrées et de 10 000€ maximum pour les cuves hors-sol. Vous trouverez toutes les informations sur : <https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/installation-de-recuperateurs-deau-de-pluie>

— Eau de pluie (suite)

Le saviez-vous ? En un an, dans notre région une toiture de 100 m² dé-raccordée, c'est près de 60 000 litres d'eau qui ne se déversent pas dans le réseau d'assainissement. Bien sûr, il n'est pas question pour autant d'inonder votre maison ou votre terrain en cas de fortes précipitations. Les récupérateurs d'eau ou les citernes enterrées jouent le rôle de *tampon* et l'eau qu'ils contiennent est normalement utilisée pour les usages domestiques dont nous avons parlé plus haut, avant qu'ils n'aient l'occasion de déborder. Cependant, si c'était le cas, le trop-plein peut être redirigé vers des puits ou des fossés d'infiltration. Attention cependant, la création de ce genre d'installation est l'affaire de spécialistes et nécessite des études de sol. Il ne s'agirait pas de retrouver l'eau dans votre cave ou de saper les fondations de votre maison ! En dernier recours donc, lorsque le récupérateur d'eau déborde, il n'est pas interdit de laisser partir l'excédent d'eau de pluie à l'égout. C'est d'ailleurs ainsi que sont installés la plupart du temps les récupérateurs d'eau, en insertion sur le réseau d'évacuation d'eau existant.

L'arrêté ministériel du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments précise en particulier dans quelles conditions l'eau de pluie provenant des toitures peut être réu-

tilisée à l'intérieur des habitations. Cette eau non-potable peut être employée, sous condition de la mise en place de dispositifs de traitement de l'eau adaptés, par exemple pour le lavage du linge ou pour remplir les chasses d'eau des toilettes. Mais il est impératif qu'elle circule dans des conduites spécifiques qui ne doivent en aucun cas être interconnectées au réseau public d'eau potable, pour des raisons évidentes de risques de pollution bactériologique.

Pour toutes questions sur le sujet, n'hésitez pas à vous adresser au service urbanisme de la mairie.



© sandid de Pixabay

— Attention travaux

Les travaux de la rue Contamine ont sans doute perturbé vos habitudes, surtout si vous vous gardez sur la place de la mairie ou si vous allez chercher vos enfants à l'école. Il y a d'abord eu les travaux d'aménagement du réseau d'assainissement, puis ceux d'amélioration du réseau électrique et à présent la construction de la nouvelle pharmacie / centre de santé qui peut commencer. Il y en a encore pour un moment ; patience, le résultat en vaudra la peine.

Les différentes tranchées creusées au bas de la rue ont mis à jour ce qui a d'abord semblé un ancien souterrain mais qui est le passage d'un ancien cours d'eau, dévié sans doute au cours du XIX^{ème} siècle. Il y en a beaucoup sous nos pieds ; souvenez-vous que l'une des étymologies proposée pour le nom de Septeuil est « sept eaux ».



Parlons aussi des aménagements de sécurité pour les piétons, avec la pose de barrières sur la place de la mairie, travaux subventionnés à 70% par les amendes de police du département.

Neuf passages piétons de la commune ont été équipés de témoins lumineux, dont le flash doit rappeler la prudence aux conducteurs lorsque la nuit est tombée.

Au cimetière, la fontaine a enfin été remplacée. Les visiteurs étaient très gênés depuis que le point d'eau précédent avait été détruit et certaines personnes ont même pendant un moment apporté des bidons d'eau dans leur voiture.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

Séance du 28 septembre 2023

- Décision du Maire de louer le local situé 8 rue Maurice Cléret à la société Café de la Poste
- Décision du Maire de louer le local situé 6 rue Maurice Cléret à Madame Nathalie Mesnager pour un usage de garage et de stockage.
- Décision du Maire d'attribuer le marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une salle multisports sur un terrain de tennis existant à l'agence Christophe Roggwiller, architecte à Boulogne-Billancourt
- Décision du Maire de fixer le tarif forfaitaire horaire de mise à disposition d'un local communal à une association pour la réalisation d'activités de loisirs sportifs ou culturels à partir du 1 septembre 2023
- Décision du Maire de solliciter du Conseil départemental, pour l'année 2023, une subvention pour des aménagements au titre de la sécurité routière
- Décision du Maire de s'abonner à SVP afin de pouvoir consulter des experts de façon illimitée dans tous domaines, pour une période de trois ans
- Décision du Maire d'attribuer à la société Collectivités Conseils, 69 avenue du Maine à Paris, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du service public concédé de l'eau potable
- Décision du Maire d'attribuer à la société Collectivités Conseils, 69 avenue du Maine à Paris, la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du service public concédé de l'assainissement collectif
- Décision du Maire de fixer le tarif du transport scolaire pour Mantes la Jolie à 28€ par enfant à partir du 1^{er} septembre 2023
- Décision du Maire d'accepter l'indemnisation totale et définitive dans le cadre du sinistre survenu au restaurant scolaire
- Attribution à la société Verre-Alu à Houdan du marché relatif au changement des huisseries à l'école maternelle
- Réalisation de travaux d'entretien à l'église Saint Nicolas et demande de subvention au Conseil Départemental
- Décision modificative n°1 du budget commune
- Décision modificative n°1 du budget eau et assainissement
- Constitution d'une provision pour risques dans le budget commune
- Modification du tableau des effectifs
- Présentation du rapport annuel de la SAUR pour le contrat de délégation du service public d'eau potable, pour l'exercice 2022
- Présentation du rapport annuel de VEOLIA pour le contrat de délégation du service public d'assainissement, pour l'exercice 2022
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2022
- Questions orales de Madame Tachon et de Monsieur Ozilou

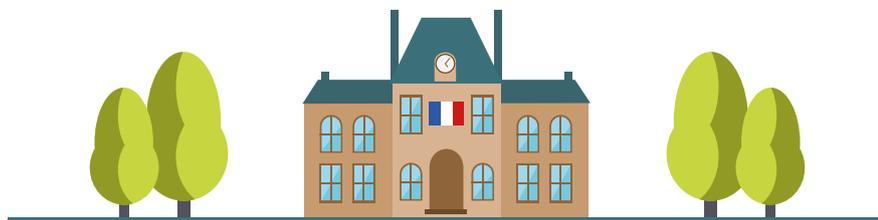
Séance du 14 décembre 2023

- Décision du Maire d'autoriser le virement de crédit du compte 2188 opération 10002 au compte 10226 chapitre 10
- Décision du Maire d'attribuer le marché relatif à l'audit technique du système de vidéo-protection existant à la société ERDETEC à Bazainville
- Décision du Maire de majorer la provision constituée en 2021 et 2022 pour créances douteuses
- Décision du Maire d'attribuer le marché relatif au remplacement de 2 caméras de vidéo protection parking de la mairie et à la Hussardière à la société ERDETEC à Bazainville
- Décision du Maire d'accepter le complément d'indemnisation totale et définitive dans le cadre du sinistre survenu au restaurant scolaire
- Autorisation donnée au Maire de signer avec le CIG une convention relative aux missions du service de médecine préventive, pour une durée de trois ans
- Vote du tarif de location mensuel du logement situé 1bis côte Guépin
- Autorisation donnée au Maire d'engager les dépenses en section d'investissement avant le vote du budget commune
- Autorisation donnée au Maire d'engager les dépenses en section d'investissement avant le vote du budget eau et assainissement
- Adoption du nouveau régime d'amortissement des immobilisations
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CLECT)
- Présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays Houdanais
- Présentation des rapports d'activité 2022 des syndicats SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines) et SILY (Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue-lez-Yvelines)
- Approbation de la convention avec la CCPH, relative au nettoyage de l'ALSH de SEPTEUIL
- Questions orales de Monsieur Chidlovsky, de Madame Tachon et de Monsieur Ozilou

— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 29 décembre 2023

- Attribution du marché relatif à l'extension du réseau d'assainissement collectif, en séparatif, rue Contamine à la société VERLEYEN à ST Aubin sur Gaillon



Expression de la minorité au conseil municipal de Septeuil

Participer à la vie de notre village, une affaire de TOUS !



Informez-vous : TOUS les sujets vous concernent et certains impactent directement **votre cadre de vie et vos impôts**. Voici quelques exemples de dossiers :

- La couverture avec une bulle d'un terrain de tennis pour un coût estimé avant devis à 800 000€ (et sans aucune estimation de ses frais de fonctionnement)
- Le projet d'immeuble de logements sociaux de la route de St Corentin dont le permis datant de 2020 n'est plus aux normes et qui questionne sur la circulation et la sécurité dans cette rue sans trottoirs
- Le lotissement de plus de 40 maisons route de Versailles
- Des coupes de bois illégales qui auraient pu être stoppées et qui ont permis à Septeuil de faire la une des journaux (les chênes centenaires ont été retrouvés en Chine)
- L'écoulement dans le sol des eaux usées de la Maison des Assistantes Maternelles
- Les réfections thermiques des bâtiments communaux
- Le schéma directeur d'assainissement
- La suspension du PLU
- L'ensemble des procès sous mandat Rivière

Impliquez vous : VOUS vivez à Septeuil et souhaitez vous impliquer dans la vie du village.

Venez assister aux conseils municipaux, interrogez le Maire (Le peu de jours où il n'est pas dans sa résidence secondaire du Sud de la France).

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux sur le site internet de la mairie, il y a nos questions et souvent peu de réponses du Maire.

Beaucoup de sujets, et peut-être les vôtres, restent en suspens. Nous sommes le relais des questions légitimes des Septeuillais mais aussi une force de proposition.

N'hésitez pas à entrer en contact avec nous à l'adresse de messagerie septeuilminorite@gmail.com ou au 07 44 94 60 05.

Pour une croissance raisonnée et un cadre de vie agréable.

Marie Anne Tachon, Bruno Chidlovsky, Philippe Ozilou.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP) ET PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- PC 078 591 23M 0006 : Adrien Melin - installation d'un « carport », 2 chemin de Crèvecoeur - accordé le 24/11/23
- PC 078 591 23M 0007 : Fondation Léopold Bellan - réhabilitation pavillon avec extension, 13 place de Verdun - accordé le 13/12/23
- PC 078 591 16M 0009-m02 : Mr et Mme Ganputh - construction d'une maison individuelle de type R+1, rue du Four à Chaux, lot D - accordé le 23/11/23
- DP 078 591 23M 0065 : Amélie Billard - création d'une fenêtre de toit, 7 rue des quatre perches - accordé le 22/11/23
- DP 078 591 23M 0069 : Daniel Maronne - ravalement de façade, remplacement de menuiseries, réfection de toiture - Bois de la Garenne - accordé le 11/12/23
- DP 078 591 23M 0070 : Jean-Paul Tachon, 20 rue de l'Yveline - accordé le 7/12/23
- PC 078 591 23M 0009 : Edith Schartiere - construction suite à sinistre, 4 b rue de la Sablonnière - accordé le 7/12/23
- DP 078 591 23M 0071 : Christian Leneutre - remplacement de portail, 4 rue des Plains - accordé le 22/12/23
- PC 078 591 23M 0010 : Sylvie Guelton Fatien - remplacement de véranda, démolition de la véranda existante - 3 rue de la Maison blanche - accordé avec prescriptions le 9/1/24
- DP 078 591 24M 0002 : Cécile Carré - remplacement de volets et de porte de garage, 1 rue de la Marnière - accordé le 9/1/24
- DP 078 591 24M 0003 : Eric Gouard - remplacement de fenêtres, création d'une fenêtre de toit -8 rue de la Boissière - accordé le 30/1/24
- DP 078 591 24M 0004 : Aurore Kerbriand-Postic - démolition d'un appentis en bois, création d'une extension - 28 rue de l'Yveline - accordé le 29/1/24
- DP 078 591 24M 0005 : Robert Métayer – 6 rue des Plains – accordé le 30/1/24
- PC 078 591 22M 0019-m01 : Estelle Laderrière - modification de la toiture sur le projet de construction d'un pôle santé, rue Contamine - accordé le 2/2/24
- DP 078 591 24M 0006 : Arthur Duplaa - création porte et fenêtre de toit, 17 rue de Mantes - accordé avec prescription le 20/2/24
- PC 078 591 24M 0001 : Fernando Sousa Mota - construction de maison individuelle, 50 rue de Mantes - accordé avec prescription le 17/4/24
- DP 078 591 24M 0007 : Jennifer Fabacher - rehaussement d'une partie de maison, 17 rue du Four à Chaux - accordé le 22/2/24
- DP 078 591 24M 0008 : Jean-Paul Oudet - ravalement du mur de clôture, 153 route de Saint Corentin - accordé le 5/3/24
- DP 078 591 24M 0009 : Stéphane Nicolas - création d'un bassin de jardin, 6 chemin de la Pichotte - accord tacite le 13/3/24
- DP 078 591 24M 0010 : Jean-Claude Chartier - remplacement d'un portail, 15 chemin de Crèvecoeur - accord avec prescription le 12/3/24
- DP 078 591 24M 0011 : Valentin Madeira - réfection à l'identique de la moitié de toiture, 1 ter côte Guepin - accordé le 20/2/24
- PC 078 591 24M 0001 : Arthur Duplaa - démolition couloir entre la maison et le garage, 17 rue de Mantes - accordé le 15/4/24
- DP 078 591 24M 0015 : Inspira Energie - installation de 16 panneaux photovoltaïques, 122 route de Saint Corentin - accordé le 12/3/24
- DP 078 591 24M 0016 : Christopher Lemaire - remplacement de la porte de garage, modification du portail, rehaussement de la clôture - 12 rue des Tilleuls - accordé avec prescription le 15/3/24
- DP 078 591 24M 0017 : Fernando Sousa Mota - portail et clôture, 50 rue de Mantes - accordé avec prescription le 15/4/24
- DP 078 591 24M 0018 : Arthur Duplaa - sortie de poêle à bois, 17 rue de Mantes - accord avec prescription le 16/4/24
- DP 078 591 24M 0020 : Karine Heyse - rehausse de la toiture en façade avant, rénovation de toiture, remplacement de portes, création de deux fenêtres, modification de fenêtre de toit - 3 impasse des Lilas - accordé avec prescription le 16/4/24
- DP 078 591 24M 0021 : Indivision Pierre Tachon-Gohier, rue de Houdan - accordé le 16/4/24
- DP 078 591 24M 0022 : Madame Mallory - ravalement de façade avec fresque, 7 rue Louveau-Rouveyre - accordé le 3/4/24
- PC 078 591 24M 0002 : Valentin Jouet – construction d'un garage – 10 rue de la Sablonnière – accordé le 16/4/24

— Rapport financier (Si Septeuil m'était compté)

Note : Tous les procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés sont consultables sur simple demande en mairie. Une note explicative pour le budget Commune est disponible sur le site internet de la Mairie (avec les délibérations du Conseil Municipal). Bien qu'elle soit reprise en partie ici, la note détaille certains aspects complémentaires.

Petit rappel sur les principes du budget communal

Notre commune gère deux grands budgets :

- **le budget Eau et Assainissement** : il représente l'ensemble du réseau d'eau de notre commune, et permet de collecter les taxes liées à l'eau ainsi que d'effectuer les travaux nécessaires sur le réseau d'eau
- **le budget Commune** : il concerne toutes les autres dépenses et recettes de la Mairie

Ces budgets sont eux-mêmes découpés en deux grandes sections :

- **le fonctionnement (ou l'exploitation)** : ce sont toutes les dépenses et recettes courantes, qui ne correspondent pas à du patrimoine. Par exemple, les recettes de fonctionnement sont les impôts locaux, les taxes perçues ou encore les locations de biens. Les dépenses de fonctionnement comprennent les assurances, les lignes téléphoniques, les achats de petit matériel ou encore les cotisations et les salaires
- **l'investissement** : ce sont toutes les dépenses et recettes qui touchent au patrimoine de la commune, comme par exemple la cantine qui vient d'être construite.

Chaque année, aux environs du mois de Mars, le Conseil Municipal se réunit pour valider les comptes de l'année précédente et voter le budget de la nouvelle année. Voici donc un petit récapitulatif des budgets votés cette année.

PARTIE COMMUNE

RÉSULTAT 2023

L'année 2023 a été une année axée sur l'optimisation des mouvements financiers, et sur la réalisation de travaux d'amélioration du cadre de vie.

La section d'investissement clôture l'année déficitaire, mais cela est normal. En effet, dans le budget voté pour l'année N, une somme donnée est réservée sur la fonctionnement et 'dédiée' à l'investissement. Cette somme constitue ce qu'on appelle « le virement à l'investissement » et correspond à la capacité d'autofinancement maximum de la commune pour l'année N. Ce virement n'est pas pris en compte dans le résultat, car il n'est pas réellement déclenché.

Par contre, une fois le résultat de l'année N établi, le Conseil Municipal décide, par une décision appelée « Affectation des résultats », de matérialiser tout ou partie de ce virement pour combler le déficit du résultat.

Concrètement, pour l'année 2023, le virement maximum prévu était de 932 129 €.

	FONCTIONNEMENT (Variation par rapport au CA 2022)	INVESTISSEMENT (Variation par rapport au CA 2022)
Recettes	2 059 600,22 (+253 713,57)	572 742,04 (+178 578,73)
Dépenses	1 629 760,86 (+113 268,10)	706 594,45 (+400 023,29)
Résultat de l'exercice	429 839,36	-133 852,41
Excédent ou déficit n-1 reporté de 2022 + intégration de résultats*	1 285 715,35	-201 673,71
Résultat de clôture 2023	1 715 554,71	-335 526,12

*Délibération 2023-32 (suite à la dissolution du SMRVA)

Lors de l'affectation du résultat, il a été choisi, comme il est de coutume pour notre commune, de ne transférer de la section de fonctionnement à la section d'investissement que l'argent nécessaire pour combler le déficit. Cela permet, en cas de besoin de fonctionnement important sur une année, de pouvoir redistribuer cet argent pour les sujets courants de la mairie (factures, salaires, assurances, etc.).

Au niveau des investissements réalisés, voici le détail pour 2023 :

DESCRIPTION	MONTANT	SUBVENTIONS REÇUES
Aménagement RD11/RD42	307 040,04 €	177 870,00 €
Travaux du triennal voirie	139 491,60 €	60 786,39 €
Travaux église	29 976,76 €	15 000,00 €

DESCRIPTION	MONTANT	SUBVENTIONS REÇUES
Fenêtres étage mairie	13 041,60 €	18 173,00 € (Conseil Départemental /solde opération réhabilitation bâtiments communaux)
Éclairage public (remplacements, sécurisation de passages piétons)	11 774,83 € (amendes de police 2022)	14 793,00 € (amendes de police 2023)
Barrières place de la Mairie	8 415,44 € (amendes de police 2021)	(subvention reçue en 2021)
Devanture commerce 5 rue Maurice Cléret	6 720,00 €	
Maîtrise Œuvre Salle multi sport	3 789,60 €	
Maîtrise Œuvre travaux trottoirs/ parking (Triennal et RD11/RD42)	1 188,00 €	

BUDGET 2024

Le budget 2024 a été voté le 05 avril par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie. Ce budget a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

I) La section de fonctionnement

→ Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

→ Les recettes

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- les impôts locaux
 - les dotations versées par l'Etat
 - les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Revenus des immeubles- concessions, redevance occupation domaine public, redevances et droits des services périscolaires autres prestations de services...).
- Ci-dessous : ligne « produits des services et du domaine » et « Autres produits de gestion courantes ».

Une autre source de recette est le résultat de fonctionnement reporté de l'année précédente, s'il est positif. En effet, la commune n'a pas de compte épargne ; par contre, elle reporte d'année en année ses excédents et ses déficits.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent **3 292 250,48 €** répartis comme suit :

Section	Dépenses/Recettes	Chap/Opé	BP 2024	Propositions en €
F	R	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 380 028,59 €
F	R	013	Atténuation de charges	23 830,68 €
F	R	70	Atténuation de charges	164 834,95 €
F	R	73	Impôts et taxes	1 376 196,36 €
F	R	74	Dotations, subvention et participations	137 833,50 €
F	R	75	Autres produits de gestion courante	206 526,40 €
F	R	77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				3 292 250,48 €

Les taux de fiscalité directe votés cette année sont inchangés par rapport à 2023. Ce choix n'est pas un choix financier (cette année encore les charges de la mairie vont augmenter de façon mécanique avec l'inflation), mais la mairie à la capacité cette année d'encaisser cet écart sans impacter sur les habitants.

→ Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Si les dépenses de fonctionnement sont moins importantes que les recettes de fonctionnement, cela crée de la capacité d'autofinancement : c'est une somme qui permet à la municipalité de créer de nouveaux projets d'investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Cette somme se caractérise par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Cette année marque une petite embellie : les coûts des fluides (eau, électricité, gaz) vont se stabiliser, voire baisser légèrement. Cela ne rattrapera pas l'augmentation subie l'année dernière, mais permet de récupérer un petit peu de capacité pour la réaffecter à d'autres postes en augmentation cette année, notamment les primes d'assurances et les salaires. Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent **3 292 250,48 €** (2 310 090,35 € hors virement à la section d'investissement) répartis comme suit :

Section	Dépenses/Recettes	Chap/Opé	BP 2024	Propositions en €
F	D	011	Charges à caractère général ¹	985 049,65 €
F	D	012	Charges de personnel et frais assimilés	959 817,05 €
F	D	014	Atténuation de produits	66 000,00 €
F	D	65	Autres charges de gestion courante ²	235 325,43 €
F	D	023	Virement à la section d'investissement	982 160,13 €
F	D	66	Charges financières	27 264,10 €
F	D	67	Charges exceptionnelles	6 389,12 €
F	D	68	Dotations Provisions	30 245,00 €
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				3 292 250,48 €

¹Comprend les fluides, les prestations de service, l'équipement, etc.

²Comprends les sommes reversées par la commune à d'autres organismes/associations (SDIS, CCAS, Associations, syndicats d'initiative locale) ainsi que les salaires des élus.

II) La section d'investissement

→ Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

→ Les dépenses

La section d'investissement présente les dépenses suivantes faisant un total de **2 310 922,40 €**.

Section	Dépenses/Recettes	Chap/Opé	BP 2024	Propositions en €
I	D	001	Résultat d'investissement reporté	335 526,12 €
I	D	16	Remboursement d'emprunt	121 641,74 €
I	D	20	Immo. Incorporelles	5 000,00 €
I	D	204	Subventions d'équipement versées	5 816,48 €
I	D	opé 1	Voirie parking mobiliers urbains	223 456,26 €
I	D	opé 2	Bât. communaux, annexes et mobiliers	182 506,62 €
I	D	opé 3	Ecole, cantine garderie et mobiliers	264 483,40 €
I	D	opé 4	Château de la Garenne	46 134,34 €
I	D	opé 6	Contrat Départemental : nouvelle cantine, aire de jeux, city stade	867 040,00 €
I	D	458101 ³	Opération pour compte de tiers	65 482,81 €
I	D	041	Opération d'ordre (Voirie RD11/RD42 et travaux de l'église)	187 234,63 €
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				2 310 922,40 €

³ Correspond aux travaux de la RD11/RD42, imputation comptable particulière car la Mairie passe par un tiers pour réaliser ces travaux (la CCPH).

Principaux projets prévus cette année

Opération	Titre	Montant TTC	Subvention prévue
10006	Salle multisport	847 040 €	Notifiées : Département (99 187,5 €) Région (156 274 €) Demandes en cours : DSIL (287 578 €)
10003	Travaux isolation par extérieur de l'école	183 217 €	Demande en cours
10003	Fenêtres école maternelle	61 916,40 €	20 638,80 €
10001	Travaux de voirie	70 285,81 €	Reçues en 2023
10001	Travaux d'assainissement - partie eaux pluviales (dont chemin des bois clairs)	88 708,15 €	
10004	Remplacement chaudière Château de la Garenne	35 307,18 €	23 484 €
10002	Réparation vitrail église suite à vandalisation	38 911,71 €	Non, mais remboursement partiel assurance à venir
10002	Travaux église (reste à charge Mairie)	29 976,76 €	
10002	Remplacement d'une porte de garage	13 920 €	
10002	Mise aux normes électriques du Foyer Rural	15 000 € (devis en cours)	
10002	Peintures intérieure rez-de-chaussée Mairie	10 000 € (devis en cours)	
10001	Eclairage terrain de tennis	1 872,19 €	
10001	Aménagements de sécurité des voies (sub. amendes de police, reste à payer 2022/2023)	25 678,89 €	Oui, sur 2022 et 2023

→ Recettes

Les recettes d'investissement proviennent principalement de trois sources : la **capacité d'autofinancement** (virement de la section de fonctionnement), les **subventions** et l'**emprunt**.

Concernant les emprunts : la commune ne prévoit pas, au moment du vote du budget, de contracter de nouveaux emprunts. Cependant, dans le cadre des travaux de la salle multisport, une demande de subvention de 287 578 € est en cours. Cette subvention n'étant pas notifiée, nous ne pouvons pas l'ajouter au budget. Il a donc été décidé par le Conseil de placer cette subvention 'espérée' en tant qu'emprunt. Si la subvention est obtenue, la ligne sera annulée et rajoutée en tant que subvention. Si la subvention n'est pas accordée, ou partiellement, le conseil statuera sur le déclenchement ou non d'un emprunt pour couvrir la recette qui était attendue.

Les subventions prévues au budget 2024 portent sur les opérations prévues en 2024 (cf. tableau précédent) et le solde de certaines subventions de 2023 ou avant.

La section d'investissement présente les recettes suivantes faisant un total de **2 310 922,40 €**.

Section	Dépenses/Recettes	Chap/Opé	BP 2024	Propositions en €
I	R	021	Virement de la section de fonctionnement	982 160,13 €
I	R	024	Produit de cession	110 000,00 €*
I	R	10	Dotations, fonds divers et réserves	46 455,00 €
I	R	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	335 526,12 €
I	R	13	Subventions d'investissement	299 584,30 €
I	R	16	Dépôts et cautionnements reçus	287 578,00 €**
I	R	458201	Opération pour compte de tiers (RD11/RD42)	62 384,22 €
I	R	041	Opération d'ordre (Voirie RD11/RD42 et travaux église)	187 234,63 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				2 310 922,40 €

*Vente du terrain future pharmacie - **Dans le cadre des travaux de la salle multisport, une demande de subvention de 287 578 € est en cours. Cette subvention n'étant pas notifiée, nous ne pouvons pas l'ajouter au budget. Il a donc été décidé par le Conseil de placer cette subvention 'espérée' en tant qu'emprunt. L'emprunt ne sera pas déclenché au vote du budget : si la subvention est obtenue, la ligne sera annulée et rajoutée en tant que subvention. Si la subvention n'est pas accordée, ou partiellement, le conseil statuera sur le déclenchement ou non d'un emprunt pour couvrir la recette qui était attendue.

Pour résumer**a) Récapitulatif par section**

Recettes et dépenses de fonctionnement : 3 292 250,48 € dont 1 380 028,59 € reportés de 2023 en recettes.

Recettes et dépenses d'investissement : 2 310 922,40 € dont 335 526,12 € reportés de 2023 en dépenses.

b) Principaux ratios

Population : 2351 habitants (INSEE - 2023)

Dépenses de fonctionnement 2024/population : $2\,310\,090,35 / 2351 = 982,60$ €/habitant (+85,01 € par rapport à 2023)

Produit des impositions directes attendu/population : $1\,074\,442,00 / 2351 = 457,01$ €/habitant (+31,66 € par rapport à 2023)

Recettes attendues de fonctionnement/population : $1\,912\,221,89 / 2351 = 813,37$ €/habitant (+62,20 € par rapport à 2023)

c) Etat de la dette

Capital restant dû au 01/01/2024 : 1 130 450,74 € (-205 065,31 € par rapport au 01/01/2023)

L'annuité de l'exercice 2024 est de 132 227,11 € comprenant 104 963,01€ de capital et 27 264,10 € d'intérêts.

PARTIE EAU ET ASSAINISSEMENT**RÉSULTAT 2023**

L'année 2023 pour l'Eau et l'Assainissement a vu la réalisation du changement de la canalisation d'eau potable et du déplacement du poteau incendie, Chemin du fossé à Galles (subventionné en partie par le triennal voirie).

Le résultat est le suivant :

	FONCTIONNEMENT (Variation par rapport au CA 2022)	INVESTISSEMENT (Variation par rapport au CA 2022)
Recettes	2 059 600,22 (+253 713,57)	572 742,04 (+178 578,73)
Dépenses	1 629 760,86 (+113 268,10)	706 594,45 (+400 023,29)
Résultat de l'exercice	429 839,36	-133 852,41
Excédent ou déficit n-1 reporté de 2022 + intégration de résultats*	1 285 715,35	-201 673,71
Résultat de clôture 2023	1 715 554,71	-335 526,12

BUDGET 2024

L'année 2024 doit voir le lancement de plusieurs travaux :

- Début des travaux identifiés par le Schéma Directeur d'Assainissement réalisé les années précédentes
- Extension du réseau collectif rue Contamine
- Réalisation d'analyses d'eau

PARTIE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un conseil composé en partie de membres de Conseil Municipal et en partie de bénévoles d'horizons divers. Cet organe, dédié à l'aide et à l'accompagnement des Septeuillais, est intégralement financé par la Mairie.

Le CCAS a deux grandes missions :

- accompagner les personnes en difficultés, soit en leur fournissant une aide monétaire, soit en les accompagnant dans des démarches auprès d'autres acteurs du secteur social
- créer du lien social, au sein d'une même génération ou en inter-générationnel.

La majorité du budget du CCAS est alloué à l'aide aux personnes, le restant étant dédié aux événements organisés sur l'année (repas, voyage, etc.) et aux frais de fonctionnement.



Autour du cheval et du retour à soi —

Changer complètement de vie, c'est un choix radical, et aussi de plus en plus un besoin impérieux pour de nombreuses personnes autour de nous. Ainsi une Septeuillaise, Manon Tessier, a fait le grand écart entre l'industrie agro-alimentaire et le développement personnel centré sur la médiation équine. Ingénieur responsable de la qualité dans un grand groupe industriel, elle a été amenée par des événements de vie et des prises de conscience à modifier totalement le cours de sa vie. Manon a alors exploré de nombreux chemins de développement personnel, puis décidé de faire partager ce qu'elle avait découvert, en particulier en obtenant en janvier 2023 un diplôme de praticienne en médiation équine attribué par l'école *Le Cheval Coach*. Elle a accepté de nous recevoir pour parler de ce parcours atypique et le plus simple est sans doute de lui laisser la parole :

« D'un cursus très scientifique et cartésien, avec un diplôme d'ingénieure agroalimentaire je me suis pourtant ouverte depuis quatre ans à différentes formations et accompagnements énergétiques. Passionnée par les animaux et l'équitation, j'ai commencé mon chemin d'épanouissement avec la communication animale. Selon Leila del Monte, une pionnière de ces formations " c'est la possibilité de capter l'esprit de l'animal et de savoir ce qu'il ressent, c'est une forme de télépathie". Au travers de ces communications et de mes rencontres je me suis rendue compte que nos animaux de compagnie sont un reflet d'une part de nous non exprimée, un miroir en quelque sorte.

Dotée d'une grande curiosité, j'ai poursuivi mon chemin par des accompagnements énergétiques tels que la lithothérapie, la radiesthésie et la numérologie, formée par "Acte en soi" en Corrèze.

J'ai toujours naturellement, écouté et conseillé de façon intuitive les personnes que je rencontre en les questionnant sur leur vie. J'ai donc entamé en 2020 une formation de praticien en médiation équine, avec pour objectif de guider tous ceux qui sont en recherche de sens et d'équilibre dans leur vie. Le cheval est un grand thérapeute car il capte nos émotions à distance et je suis l'intermédiaire entre les signaux qu'il envoie et vous. Rassurez-vous, aucun

besoin d'être cavalier, les séances se font à pied.

Chaque apprentissage a été aussi pour moi un vrai parcours de découverte et connaissance de qui je suis, de quelles sont mes limites et mes besoins et pourquoi je vis ces étapes. Grâce à ces expériences et les connaissances que j'y ai acquises, je souhaite offrir une libération émotionnelle dans des moments de partage et d'écoute, au rythme des accompagnements énergétiques, des interactions avec le cheval et du tambour chamanique, pour un retour vers votre équilibre. En résumé : remettre en mouvement le corps et l'esprit pour se reconnecter à ses émotions et ses besoins.

Une phrase de Fun-Chang résonne particulièrement pour moi : "On ne peut pas transformer les gens en ce qu'ils ne sont pas, mais on peut leur faire accepter ce qu'ils sont et comprendre leur expérience de vie."

Chaque chemin de vie est unique et je souhaite vous offrir les clés d'autonomie pour un retour à votre équilibre de vie. Mes outils sont le magnétisme, la cartomancie, le chant intuitif, le tambour chamanique, la médiation équine, la lithothérapie, la radiesthésie, la numérologie, les fleurs de Bach et la communication animale. »

Autoentrepreneur depuis juillet 2023, Manon reçoit à son domicile pour l'accompagnement énergétique, dans une pièce qu'elle a aménagée pour vous guider vers le retour à l'équilibre émotionnel. La partie du développement personnel autour de la médiation équine se déroule au Haras des Vignes de Taccoignières, avec lequel elle a conclu un partenariat. Elle propose de vous rencontrer sur la durée qui vous conviendra, d'une seule séance à six mois. Elle prévoit aussi d'organiser avec une collègue des journées d'initiation sur des thématiques spécifiques. Et comme le rappelle Manon, elle a vécu elle-même des événements qui font souvent écho aux expériences des personnes qu'elle accompagne.

Pour en savoir plus :

Instagram : [com1equilibre](#)

Facebook : [Com'1 Equilibre](#)

et aussi le site [lechevalcoach.fr](#)



— Un coach sportif à domicile



Saviez-vous qu'à Septeuil vous pouvez vous offrir les services d'un coach sportif chez vous ? Et le plus fort : vous pourrez déduire de vos impôts 50% des sommes que vous lui verserez.

C'est le service à la personne que propose depuis le début de l'année un autoentrepreneur septeuillais : Sébastien Ragon. Danseur professionnel de formation et sportif de haut niveau, c'est à l'occasion d'un bilan de compétences que lui est venue l'idée de se tourner vers le coaching sportif. Il suit donc une formation et obtient un Brevet d'Etat dans les spécialités musculation et cours collectifs de fitness. Ce qui lui permet d'exercer à Paris dans des clubs de fitness. En même temps, prenant conscience que l'intérêt pour une pratique plus personnalisée se développe parmi les personnes qui fréquentent les salles de sport, il commence à proposer un coaching individuel.

Vient ensuite l'envie de s'éloigner de la frénésie parisienne et Septeuil apparaît à Sébastien comme un environnement plus calme où s'établir, tout en conservant ses élèves parisiens dont il reste peu éloigné. Le bouche à oreille lui amène bientôt de nouveaux élèves sur place et lui permet de moins se déplacer.

Peut-être est-il temps à présent de définir plus précisément ce qu'est un coach sportif. Préparateur et entraîneur physique, il accompagne ses élèves dans leur pratique sportive, en tenant compte de leurs attentes, de leurs capacités physiques et de leur niveau. Ceci nécessite bien sûr de commencer par une évaluation pour fixer des objectifs et définir un programme d'entraînement personnel et adapté. Les raisons de recourir aux services d'un coach sportif sont variées : renforcement musculaire, perte de poids, travail cardio-vasculaire, exercices d'assouplissement contre les douleurs, préparation à la pratique d'un sport (tennis, patinage,...).

Une première séance permettra d'établir un bilan de votre forme physique, en tenant compte de votre passé sportif et de vos éventuelles pathologies. Vous définirez ensuite ensemble vos objectifs en fonction de vos attentes et de vos goûts, mais Sébastien insiste sur le fait que cela doit rester ludique ; vous ne vous inscrivez pas pour des séances de torture. Au départ, différents types de séances pourront vous être proposées, afin que vous puissiez tester ce qui correspond le mieux à votre personnalité. La fréquence et la durée des séances sont variables et elles peuvent s'accompagner d'un travail personnel en dehors. Elles peuvent aussi avoir lieu après la journée de travail ou au moment de la pause déjeuner, pour tenir compte des contraintes professionnelles. Seule obligation : il faut que ce soit à votre domicile pour pouvoir bénéficier de la déduction fiscale.

Le coaching sportif s'adresse aux hommes comme aux femmes, de tous âges et il est aussi adapté aux seniors. Le passé de danseur de Sébastien donne à ses entraînements une approche différente, avec le souci d'allier souplesse et renforcement musculaire, tout en ménageant les articulations. Ses élèves apprécient ses encouragements, qui incitent à l'assiduité, sa bonne humeur, et sa surveillance constante de l'exécution des mouvements, pour prévenir toute blessure. Ils peuvent constater rapidement une amélioration de leur état de forme. Sans oublier le gain de temps, puisque c'est le coach qui se déplace et pas l'élève.

Un dernier point qui mérite d'être signalé : le coach sportif peut aussi donner des conseils en nutrition et éduquer à de meilleures pratiques diététiques, même s'il n'est pas nutritionniste. Dans le cas de Sébastien, sa passion du triathlon lui confère une légitimité certaine sur le sujet.



Sébastien Ragon

Coach sportif
Diplômé d'Etat

07 77 75 69 42
sebasttrifit33@gmail.com

Coaching à domicile
Programme personnalisé

- Remise en forme
- Perte de poids
- Renforcement musculaire
- Programme Santé et bien-être
- Préparation physique spécifique
- Conseils en nutrition

Agrégé service à la personne
Déduction fiscale

FRVescences —



Le dancehall n'est pas à priori l'activité la plus connue parmi toutes celles que propose FRVescences, mais c'est à coup sûr un pilier de l'association, puisqu'elle se pratique avec succès depuis plus de dix ans. Aurélie Lebrun anime ses cours le mercredi de 20h à 21h au Mille Club et elle a bien voulu répondre à nos questions. Et d'abord nous expliquer ce qu'est le dancehall puisqu'il a bien fallu lui avouer notre ignorance sur le sujet.

Il s'agit donc d'un style de danse et de musique apparu en Jamaïque à la fin des années 70 et dérivé du reggae, mais sur un rythme plus rapide. Son nom même, littéralement « salle de danse », traduit bien sa caractéristique de danse populaire accessible à tous et pratiquée en commun. Au départ, on trouve le Kumina, danse traditionnelle de Jamaïque d'où a découlé le Mento (1950) puis le Calypso (1956) puis le Ska (1958) puis le Rocksteady (1964-1966) puis le Reggae (1966) puis le Rub a dub (1969) et enfin le Dancehall avec trois mouvements : le old school, le middle school et le new school.

Le Kumina était une danse spirituelle utilisée lors de rites religieux, où des esprits viennent habiter le corps des danseurs. Le Dancehall est une musique en trois temps apparue à la fin des années 70 après l'indépendance de la Jamaïque en 1962. C'est en 1992 que le danseur aujourd'hui décédé Bogle met en lumière le Dancehall lors d'une interview sur la BBC.

La Dancehall est à la base une danse communautaire pour rapprocher le peuple.

Chaque mouvement possède une signification représentant la vie des Jamaïcains. Des groupes de danse qui ne s'apprécient pas peuvent pourtant se retrouver et danser ensemble sur certaines musiques lors des soirées qui rassemblent tout le monde : danseurs, chanteurs, DJ, vendeurs, organisateurs, chauffeurs de taxi, vendeurs de poulets pour la fin de soirée etc... C'est toute cette communauté qui représente le Dancehall en Jamaïque.

Tout cela semble bien loin de Septeuil mais Aurélie nous explique que le dancehall aide ses élèves à prendre confiance en eux, à assumer leur corps et à s'extérioriser en créant une bulle de confiance et de moments de plaisir.

Aurélie est une passionnée de danse depuis son enfance, essayant tous les styles jusqu'à ce qu'elle découvre le dancehall. Et comme elle ne fait pas les choses à moitié, elle se rend alors en Jamaïque pour découvrir le pays et explorer sa culture. Depuis, elle fait le voyage régulièrement deux à trois fois par an pour suivre les nouveautés du dancehall, qui est en perpétuelle évolution, et pour faire de nouvelles rencontres. Elle fait partie du groupe jamaïcain OGs avec le danseur Godzilla Trice, sous le nom de scène d'Aurélie Labrunne. Elle participe aux clips des artistes Stephen Marley et Pitbull en Jamaïque ainsi que Tairo en France. Et en 2019, elle fait l'ouverture du show de l'artiste jamaïcain Sean Paul en France. En même temps lui est venue la passion de partager ses connaissances et de faire découvrir son art.

Durant ses cours, Aurélie ne se contente pas d'enseigner les mouvements ; elle explique leur signification et leur origine, qui peut être spirituelle, religieuse, ou plus simplement représenter des épisodes de la vie courante. Par exemple : mimer une moto (mouvement qui s'appelle Yeng yeng), faire la cuisine en faisant frire un fruit à pain (mouvement qui s'ap-

pelle breadfruit), remonter sa fermeture éclair (mouvement qui s'appelle zip it up) etc... Certaines figures de danse sont réservées aux femmes, par lesquelles celles-ci revendiquent traditionnellement leur place dans la société jamaïcaine. Aurélie fait aussi découvrir à ses élèves les différents styles et courants du dancehall. Mais avant tout, c'est une discipline qui permet de s'exprimer et de se dépenser, de prendre confiance en soi et de réunir sport et art par le travail de la posture. Aurélie accueille les débutants comme les danseurs confirmés. Pas de risque de monotonie car plus le danseur progresse et plus il pourra apprendre des chorégraphies compliquées et mêmes acrobatiques. Les élèves sont donc fidèles au fil des années et certains viennent de loin (Epône ou St Cyr) car la qualité des cours d'Aurélie est reconnue. Tous les âges sont représentés : comme chaque mouvement de danse raconte une histoire, chacun peut y trouver une signification dans sa vie. Des spectacles sont organisés avec les élèves, cette année à Septeuil le 15 juin ou tous les deux ans à Neauphle.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet d'Aurélie Labrunne : dancehallbogleiz.wixsite.com/dancehall-bogle-iz et bien sûr, vous adresser à FRVescences.



— Event's 7

L'équipe Event's 7 est toujours mobilisée pour organiser des événements festifs, populaires et accessibles à tous. En offrant leur temps et leurs capacités, nos bénévoles permettent à l'association de parfaitement fonctionner. Cette générosité les honore, ils font notre succès et méritent un grand témoignage de gratitude. Ce sont des personnes d'exception qui, en plus de s'occuper d'elles-mêmes, ont décidé de consacrer de leur temps aux autres pour essayer de leur rendre la vie plus lumineuse. UN GRAND MERCI à cette belle équipe pour tout le travail accompli.

Une grande partie de l'équipe Event's 7 s'est retrouvée le 31 décembre pour fêter l'arrivée du Nouvel An. Une soirée conviviale qui récompensait le travail accompli tout au long de l'année 2023. Un rendez-vous à renouveler !

Retour sur nos animations**16 décembre : Noël ensemble**

Un succès avec 130 participants pour ce nouveau spectacle de Noël. Durant un peu plus d'une heure, Angèle et Patt ont entraînés petits et grands dans leurs univers remplis de magie, de chants et de danses. Le Père Noël a clôturé le spectacle avec une séance photos, une distribution de friandises et un goûter.

**28 janvier : exposition Playmobil**

Merci à l'A.P. E. de nous avoir fait confiance pour poursuivre l'aventure Playmobil. Cette année, l'animation proposait :

- une exposition comprenant 8 dioramas sur des thèmes variés tels que les dragons, la bataille navale, les chevaliers, le voyage dans le temps, le monde agricole, la reine des neiges, les princesses, les sirènes et les vacances. Un travail remarquable de précision.
- trois stands de vente de Playmobil.
- un jeu à la recherche de l'intrus et une tombola.

Merci aux 253 visiteurs qui ont apprécié cette animation comme en témoignent les messages de remerciements reçus. Bravo et félicitations aux bénévoles et aux 12 créateurs qui nous ont fait voyager à travers leur diorama.

**16 mars : le carnaval**

Pour cette 5^{ème} édition, le soleil s'était invité, pour le plus grand plaisir des 90 participants venus pour partager ce moment de convivialité. Des jeux, de la bonne humeur, un défilé derrière le char décoré par nos bénévoles ; l'après-midi s'est achevée par un goûter. Merci à tous les participants qui, par leur présence, ont offert une belle récompense à nos bénévoles.

**31 mars animation de Pâques**

Pour la 2^{ème} année consécutive nous étions aux côtés de l'équipe municipale pour la traditionnelle chasse aux œufs. Une matinée ensoleillée qui a permis aux enfants de venir dès 10h30 participer à notre atelier décoration de Pâques avant de partir, vers 11h15, à la recherche des œufs dissimulés dans le parc, qui leur ont permis d'être récompensés par une distribution de chocolats.

Nos prochaines animations, à noter sur vos agendas**30 juin : les olympiades :**

Une animation à partager en famille, en partenariat avec l'association A. M. S.

L'objectif : rendre hommage aux jeux olympiques modernes en vous proposant quelques jeux et activités sportives où le rire, la dérision et l'esprit familial seront plus présents que la compétition, en un mot « participer » comme l'avait exprimé Pierre de Coubertin.

13 Juillet : une soirée festive

Nos bénévoles seront présents pour assurer la buvette, en partenariat avec le *Camion Gourmand Aveyronnais* qui assurera la restauration et l'association *Sonolights Musiques* qui s'occupera de l'animation musicale.

Renseignements : events7.septeuil@gmail.com

BILAN DE L'ANNEE 2023-2024



Cette année a été riche en animations pour les membres de l'APE de Septeuil. Nous avons organisé notre première soirée à thème : Notre soirée Portugaise!!! Qui a été très appréciée et nous pouvons déjà vous dire qu'il y en aura une nouvelle édition courant de l'année prochaine. La vente de nos traditionnels sapins a été un succès. De plus pour la première fois cette année, nous avons distribué les brioques de Noël (concoctées par la boulangerie Lukas) sur la place de la mairie avec la venue du père Noël et l'installation de notre fresque de Noël, tout cela autour d'un bon chocolat chaud. Notre première participation au Téléthon se déroula dans la joie et la magie de Noël. L'inauguration de notre premier Ciné-pyjama et le lancement notre première tombola de Pâques furent conviviales. En avril dernier, notre bourse aux jouets a eu beaucoup de succès !

FUTURES IDÉES POUR L'ANNÉE 2024-2025

- 2^{ème} édition de notre Soirée portugaise
- 2^{ème} édition de notre Ciné-pyjama
- Bourses aux jouets et à la puériculture
- Nos traditionnels sapins
- Marché de Noël
- Brioques offerts aux enfants et fresque de Noël
- Tombola de Pâques
- Nettoyage de notre village
- Loto des enfants... Et plein d'autres surprises !

Nos missions au sein de l'APE

- Défendre les intérêts des élèves
- Informer les parents
- Organiser des événements dans le but de financer du matériel ou des projets scolaires
- Créer des moments de partage et de convivialité entre nous parents, entre élèves mais aussi avec les maîtresses.

CHANTIER BÉNÉVOLE

Nous relançons notre chantier bénévole cet été !

Objectif : rafraîchir les murs des 3 classes de l'école Maternelle (en partenariat avec la mairie et l'école Maternelle). Si vous avez un peu de temps à donner cet été, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'APE ! Moment de convivialité et de partage garanti !



L'APE a besoin de vous !

Vous avez un peu de temps à donner ? Venez rejoindre l'Ape de Septeuil ! Nous sommes une équipe sympathique au service de nos enfants. Nos animations se font dans la joie et la convivialité.

Nous contacter : ape.septeuil@yahoo.fr / Facebook: [Ape septeuil](#)

Upies —

C'est avec beaucoup d'émotion que, peu de temps après avoir fêté ses 5 ans d'existence, l'UPIES (Union des Parents Indépendants des Ecoles de Septeuil) accueillait la démission pour des raisons personnelles de son président depuis 2 ans Stéphane Lanotte. Nous avons donc dû procéder à une assemblée générale exceptionnelle le 1^{er} mai avec nos adhérents disponibles, afin de réélire le nouveau bureau jusque la fin de l'année scolaire. Voici sa composition avec l'arrivée de 3 nouveaux membres et 3 de l'ancienne équipe. Toute l'équipe actuelle remercie les anciens membres pour leur engagement sans faille pour améliorer le quotidien de nos enfants à l'école et pour créer du lien entre tous les acteurs.

Votre nouveau bureau à votre écoute. Venez nous rencontrer.



Vice-Secrétaire
Chloé
Eloi, PS



Trésorière
Alexandra
Nino, CE2/Livio, PS



Présidente
Barbara
Kalissa, CE2/Lina CP



Vice-Présidente
Marion
Adèle, PS



Vice-Trésorière
Carole
Ethan, CE1/Liam, MS



Secrétaire
Nadia
Janna, CM/Milhane, GS

— UPIES (suite)

Depuis le début de l'année scolaire, l'UPIES a, comme toujours, fait beaucoup de choses. Avant même la rentrée, la mobilisation des parents auprès du rectorat a permis la réouverture de la 6^{ème} classe en élémentaire. Nos ventes de gâteaux Bijou, de chocolats Réauté, de décorations de Noël, ainsi que notre tombola de l'Avent et notre stage d'initiation au modelage de la terre avec Ceramimique nous ont permis de financer le spectacle de fin d'année en élémentaire et pour moitié avec l'APE celui de maternelle ; mais aussi de financer les cadeaux de Noël des enfants, ainsi que le goûter du carnaval en élémentaire, l'achat de fournitures diverses et un événement pour Halloween.



Nous terminons cette année par 2 grands événements. Tout d'abord, le vendredi 14 juin, nous organisons la kermesse de 16h30 à 21h dans le parc de la Résidence Léopold Bellan. Au programme : jeux en bois, pêche aux canards, jeux géants, tir à la corde, maquillage, tir l'arc, structures gonflables, chamboule-tout, combat de sumo et d'autres amusements. Vous trouverez aussi à la vente : gâteaux, crêpes et boissons au profit des écoles de Septeuil et de la ferme pédagogique de la Résidence. Et pour clôturer cette soirée dans la convivialité, le food truck Maison Prajault, basé sur Septeuil, vous proposera ses spécialités aveyronnaises. Nous remercions chaleureusement la direction et le personnel de la Résidence Léopold Bellan pour son accueil et sa collaboration.

Et enfin, le 28 juin aura lieu le grand tirage de notre traditionnelle tombola de fin d'année. Nous avons déjà récupéré plus d'une centaine de lots et nous remercions tous nos partenaires et en particulier les commerçants de Septeuil qui ont comme chaque année répondu présents.

Alors Septeuillaises, Septeuillais, si dans le courant du mois de juin des enfants viennent sonner à vos portes pour vous vendre des tickets à 2 €, soyez gentil avec eux, vous pourriez gagner un séjour pour 4 personnes au Parc Astérix, par exemple. Et chaque enfant qui arrivera à vendre son carnet de 10 tickets gagnera un cadeau.

Une question ? Une suggestion ? Retrouvez-nous sur la place de la mairie aux horaires des écoles ou contactez-nous par mail : upies78@yaoo.com. Pour ne rien manquer de nos actions abonnez-vous à notre page Facebook : [upiessepteuil](https://www.facebook.com/upiessepteuil).

— AMS



En cette fin de saison, l'association AMS Septeuil réalise, pour sa 1^{ère} année d'existence, un bilan plus que positif avec un effectif total de 96 adhérents et plus de 120 adhésions.

Une explosion d'inscriptions dans la section tennis de table nous a amenés à créer un créneau horaire supplémentaire le vendredi matin de 10h à 12h.

Des tournois amicaux ont été organisés avec les associations voisines de Thoiry et d'Arnouville pour le tennis de table et avec l'association de Bueil (27) pour le badminton. C'était un vrai plaisir de rencontrer et de se confronter avec d'autres joueurs, dans une ambiance de convivialité, de détente et d'échange.

Les enfants du badminton, basket et tennis de table sont eux aussi ravis de progresser de semaine en semaine et de partager avant chaque vacances un goûter bien mérité.

Nos événements à venir sont :

- L'organisation ponctuelle de sessions nocturnes (avec bandes réfléchissantes) en section tennis de table et badminton adultes.
- Le vendredi 28 juin : L'assemblée générale suivie d'une collation avec tous les adhérents et leurs familles.
- Le dimanche 30 juin : Les Olympiades en partenariat avec Event' 7, association organisatrice.
- En septembre 2024 : La création d'une section pétanque enfants et adultes.

En effet, nous voulons réhabiliter le terrain de pétanque en collaboration avec la mairie pour redonner un nouvel élan à ce sport. Les enfants pourront pratiquer l'initiation à la pétanque le mercredi de 15h à 16h en intérieur avec des boules adaptées en hiver et en extérieur aux beaux jours.

Merci à tous nos adhérents et bénévoles de nous suivre dans cette incroyable aventure sportive et humaine.

Pour nous contacter ams.septeuil@gmail.com

Le bureau d'AMS Septeuil

Mais qui était donc Hélène de Septeuil —



« Hélène de Septeuil »
Portrait d'Hélène et sa mère, une
aubergiste de Septeuil peint par Mary
Cassatt en 1889



« Hélène de Septeuil »
ou « Enfant au perroquet »
Esquisse
Mary Cassatt - 1889

Lorsqu'on parle d'Hélène de Troie, tout le monde sait de qui il s'agit. Mais avec Hélène de Septeuil, cela devient tout de suite un peu plus mystérieux. Pourtant, un tableau portant ce nom est exposé aux Etats-Unis, au William Benton Museum of Art, dans la ville de Storrs, au Connecticut.

Mary Cassatt, l'artiste qui a peint ce tableau, est une impressionniste américaine, née le 22 mai 1844 à Pittsburgh en Pennsylvanie et morte le 14 juin 1926 au Mesnil-Théribus, dans l'Oise, où elle est enterrée. Elle se rend en France avec sa famille en 1851 et va y passer quatre années qui lui donneront l'occasion d'apprendre le français et l'allemand, ainsi que de visiter de nombreux musées et galeries d'art. Au retour de la famille en Pennsylvanie, Mary suit les cours de la Pennsylvania Academy of Fine Arts, à Philadelphie, mais l'enseignement que dispense cette école lui apparaît vite insuffisant. Elle retourne donc à Paris en 1865 pour y suivre des cours plus en rapport avec ses attentes et y devient également copiste du Louvre. Elle découvre les œuvres de Manet et Courbet, ainsi que l'école de Barbizon.

En 1868, elle présente un premier tableau au Salon de Paris, la Joueuse de mandoline.

La guerre de 1870 la contraint à quitter la France et elle met cette période à profit pour visiter l'Europe et ses plus grands musées. De retour à Paris en 1872, elle expose plusieurs œuvres au Salon de Paris et fait la connaissance de Degas, qui aura une forte influence sur son œuvre. A partir de 1877, elle se rapproche des impressionnistes et expose plusieurs tableaux à la quatrième exposition impressionniste, en 1879. Elle s'y sent particulièrement proche de Camille Pissarro et de Berthe Morisot, dont elle devient l'amie.

En 1882, Mary Cassatt est très marquée par le décès de sa jeune sœur, Lydia et cela va l'influencer dans la réalisation d'une série de portraits de jeunes enfants avec leur mère, ce qui devient son thème d'étude privilégié. Et qui nous amène donc au sujet de notre tableau et à Septeuil, où Mary l'a peint en 1889, à l'occasion de vacances qu'elle passe chez nous. N'oublions pas que le site pittoresque de notre ville a attiré les peintres dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et qu'on a même parlé d'une Ecole de Septeuil. Antoine Chintreuil, considéré comme un précurseur de l'impressionnisme, est déjà décédé à l'époque où Mary Cassatt vient en visite à Septeuil, mais il est possible qu'elle ait rencontré Jean Desbrosses.

La seule information dont nous disposons sur l'enfant du tableau, Hélène de Septeuil, est qu'elle est la fille d'une aubergiste de Septeuil, avec qui elle est représentée.

Il existe aussi une esquisse de ce tableau, tantôt appelée aussi Hélène de Septeuil et tantôt Enfant au perroquet. La figure de la mère y est en partie masquée et c'est l'enfant qui est le personnage principal, avec un visage très grave, comme dans la plupart des œuvres de l'artiste. Ce n'est pas dans les tableaux de Mary Cassatt qu'il faut chercher des sourires d'enfants...

Il est possible qu'Hélène de Septeuil soit représentée aussi sur d'autres tableaux de Mary Cassatt. Nous laissons aux plus physionomistes d'entre vous le soin d'en faire la recherche. Et nous en profitons pour adresser nos cordiales salutations aux Hélène de Septeuil de notre époque.

ÉTAT CIVIL



Naissances

- **Le 5 octobre 2023** : Juliette Chaumeau, fille de Jordan Chaumeau et Marion Villevalois
- **Le 5 octobre 2023** : Elise Chaumeau, fille de Jordan Chaumeau et Marion Villevalois
- **Le 23 mars 2024** : Abigaëlle, Marie-Armelle Rubez, fille de Gaëtan Rubez et Cécile Carré



Mariages

- **Le 16 décembre 2023** : Gilles, Noël, Bruno Potot et Béatrice, Pierrette Taupin
- **Le 16 mars 2024** : Laura, Marie-Louise Daval et Yoann, Jean-Michel, Stéphane Barbier



Décès

- **Le 4 décembre 2023** : Alain, Charles, Hervé, Marie Thiébauld, 96 ans
- **Le 5 février 2024** : Sylvie Rouffaud, 67 ans
- **Le 29 février 2024** : Hélène, Lucienne Révillion, veuve Silliau, 93 ans
- **Le 4 mars 2024** : Jeanne, Louise Carini, veuve Chartier, 96 ans
- **Le 13 mars 2024** : Jean-Paul Laglaine-Dumond, époux Bourrillon, 84 ans
- **Le 20 mars 2024** : Alain, Marie, Joseph Clozel, 67 ans
- **Le 28 avril 2024** : Jacqueline, Emma, Odette Baril, 82 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h

Samedi : 10h30-12h (9h-10h30 : RDV passeports et CNI)